

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 42418

présenté par

M. Lachaud, M. Coquerel, M. Bernalicis, M. Corbière, Mme Autain, M. Larive, Mme Obono,
M. Mélenchon, M. Prud'homme, Mme Panot, M. Ratenon, M. Quatennens, Mme Rubin,
Mme Ressiguié, Mme Fiat, Mme Taurine et M. Ruffin

à l'amendement n° 26725 de M. Jumel

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.